

La HAS recommande la vaccination des nourrissons contre les infections à rotavirus

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mis en ligne le 12 juil. 2022
12 juillet 2022

Les rotavirus sont les principaux responsables des gastro-entérites aiguës virales hivernales des nourrissons et des jeunes enfants de moins de 5 ans, chez qui elles peuvent entraîner des complications. A la lumière des dernières données d'efficacité, de sécurité et de tolérance concernant les deux vaccins disponibles en France et pour protéger au plus tôt les très jeunes enfants, la HAS recommande aujourd'hui de vacciner les nourrissons de 6 semaines à 6 mois contre les infections à rotavirus.

Bien que bénignes dans la plupart des cas, les gastro-entérites aiguës peuvent parfois entraîner une déshydratation aiguë dangereuse et nécessiter une hospitalisation. En France métropolitaine, la gastro-entérite aiguë due au rotavirus est responsable chaque hiver d'environ 57 000 consultations en médecine générale, 28 000 passages aux urgences et 20 000 hospitalisations. Le traitement repose sur l'administration de solutés de réhydratation orale, qui, s'ils sont administrés rapidement, peuvent prévenir en partie les formes sévères de la maladie. Les principaux symptômes observés sont la fièvre, la diarrhée et des vomissements. Les enfants de moins de 3 ans sont les plus touchés par les formes graves, en particulier au cours de leur première année (en nombre de passages aux urgences et d'hospitalisations).

Recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Académie européenne de pédiatrie et la Société européenne des maladies infectieuses pédiatriques, la vaccination contre les infections à rotavirus est pratiquée dans 127 pays dans le monde. Introduite en France dans le calendrier vaccinal en 2013 par le Haut Conseil de Santé Publique, elle a été suspendue en 2015 après la survenue d'effets indésirables graves. La réévaluation de la stratégie vaccinale contre les rotavirus faisant partie du programme de travail de la HAS, elle a mené une réévaluation des deux vaccins disponibles et a ainsi pris en compte les dernières données d'efficacité vaccinale et de tolérance.

Deux vaccins efficaces et des données de sécurité rassurantes

Pour prévenir les formes graves et les hospitalisations dues aux infections à rotavirus, deux vaccins disposent d'une autorisation de mise sur le marché en France : Rotarix® et RotaTeq®. Ils s'administrent par voie orale.

L'analyse des données d'efficacité en vie réelle disponibles confirme la très bonne efficacité de ces deux vaccins auxquels la HAS a attribué un service médical rendu (SMR) important. Leur action permet de prévenir ces infections mais aussi les formes graves de gastro-entérite, qui peuvent entraîner un passage aux urgences et/ou une hospitalisation. Ainsi, dans les pays ayant atteint une couverture vaccinale supérieure à 80% chez les nourrissons, la réduction des hospitalisations dues aux gastro-entérites aiguës dues au rotavirus est importante et varie de 65 à 84%. On observe également une baisse des infections nosocomiales à rotavirus.

Concernant les données de sécurité, aucun nouveau signal n'a été mis en évidence depuis 2014 au niveau mondial. Le surrisque d'invagination intestinale aiguë (IIA) est estimé jusqu'à 6 cas pour 100 000 enfants dans les 7 jours suivant la vaccination. Le recours à l'échographie permet un diagnostic précoce des IIA, ainsi qu'une intervention rapide. Lorsqu'elle est prise en charge à temps, l'invagination intestinale se traite facilement et sans gravité. Ainsi, la HAS recommande une information systématique des parents sur ce risque et surtout leur sensibilisation aux signes cliniques évocateurs à surveiller durant les 7 jours après la vaccination : pleurs inhabituels, refus de s'alimenter ou de boire, vomissements, pâleur, hypotonie, présence de sang dans les selles.

Vacciner les nourrissons entre 6 semaines et 6 mois de vie

La HAS recommande la vaccination contre les rotavirus de tous les nourrissons âgés de 6 semaines à 6 mois. Le schéma vaccinal dépend du vaccin utilisé :

- deux doses à 2 et 3 mois de vie avec Rotarix® ;
- trois doses à 2, 3 et 4 mois de vie avec RotaTeq®.

La HAS souligne l'importance de respecter de manière stricte ce calendrier vaccinal afin de pouvoir compléter le schéma vaccinal avant l'âge limite (6 mois pour Rotarix® et 8 mois pour RotaTeq®). Les vaccins sont administrés par voie orale et peuvent être coadministrés avec les autres vaccins du calendrier vaccinal du nourrisson. Il est recommandé de réaliser le schéma vaccinal complet avec le même vaccin.

Enfin, la HAS rappelle que les vaccins Rotarix® et RotaTeq® ne protègent pas contre les gastro-entérites aiguës dues à d'autres causes que les rotavirus. Il est essentiel de respecter des gestes de prévention tels que des mesures d'hygiène (lavage des

mains et des surfaces), de favoriser l'allaitement maternel et de prendre en charge de façon précoce les symptômes grâce à l'administration d'un soluté de réhydratation, permettant d'éviter les formes sévères de déshydratation.

À ce stade, la HAS estime qu'il est prématuré d'envisager de rendre obligatoire cette vaccination. Afin d'obtenir rapidement des taux de couverture vaccinale satisfaisants et d'optimiser ainsi l'efficacité de la vaccination, la HAS recommande la mise en place d'actions spécifiques de sensibilisation auprès des médecins généralistes.